

rapport annuel 2001



sommaire

Editorial	2
Meinrad Pittet, président Vittorio Dall’Aglio, directeur général	
Profil des RG	5
Organes des RG	6
Conseil d’administration Personnel	
Services offerts par les RG	8
Exploitation de l’assurance vie	10
Commentaires sur les comptes	11
Commentaires Comptes de résultats Compte de pertes et profits Exploitation assurances Gestion financière Gestion immobilière Annexe aux comptes annuels	
Rapport de l’organe de révision	24



éditorial rapport annuel 2001

Meinrad Pittet, président



Le Conseil d'administration et la Direction des Rentes Genevoises vous présentent leur rapport annuel et ont le plaisir de vous communiquer les faits saillants du dernier exercice.

En 2001, les Rentes Genevoises ont su démontrer leur dynamisme en poursuivant leur croissance, dans un contexte difficile. Ainsi, malgré une année délicate pour le secteur de l'assurance, notre Institution a réalisé un chiffre d'affaires qui s'élève à près de 135 millions de francs. Ces bons résultats commerciaux sont dus à la qualité de nos prestations, tant au niveau individuel que collectif, qui nous permet d'augmenter régulièrement le nombre de nos assurés.

Si la collecte de fonds a été bonne, nous devons constater que l'évolution défavorable des marchés financiers nous a pénalisés en terme de résultats, avec d'importantes moins-values sur nos placements mobiliers (cf. compte de pertes et profits). Malgré cela, notre bilan augmente de 10% et atteint 816 millions de francs. Dans un environnement instable, nous restons fondamentalement positifs quant à la reprise des marchés, mais à un rythme plus compatible avec la croissance économique.

Au cours de l'exercice sous revue, nous avons étoffé la palette de nos produits avec deux nouveautés: la rente avec complément d'excédents, pour nous permettre de mieux rivaliser avec les produits de la concurrence, et Avanti Verde, le dernier-né de nos produits de bancassurance avec un concept original lié au développement durable.



Vittorio Dall'Aglio, directeur général

Le développement de Forces Vives, la compagnie d'assurance sur la vie dont nous sommes actionnaires avec les Retraites Populaires (VD) et la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (NE), se poursuit et nous sommes heureux de constater le succès qu'elle rencontre, malgré le handicap d'une notoriété insuffisante. Nous nous efforcerons, l'an prochain, de favoriser davantage encore son essor dans notre canton. Nous rappelons que cette compagnie commercialise des produits d'assurance vie complémentaires aux nôtres.

Pour conclure, nous souhaitons réaffirmer ici notre volonté d'assumer pleinement notre mission : promouvoir la prévoyance à Genève. Ce défi quotidien, tous nos collaborateurs essaient de le relever avec compétence et enthousiasme. Grâce à eux, au fil des ans, notre Institution a su s'imposer comme la référence en matière de rentes viagères. Car la sécurité que nous offrons, renforcée par la garantie de l'Etat de Genève, le niveau élevé de nos prestations et la qualité du service offert sont des gages de pérennité et de solidité.

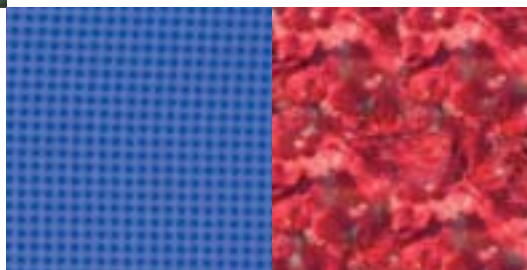
Parce que nous voulons être votre partenaire privilégié dans le domaine de la prévoyance et que nous partageons les mêmes valeurs, nous serons heureux de pouvoir vous compter parmi nos clients satisfaits. Par avance, nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et ferons tout pour continuer de mériter votre fidélité.

Meinrad Pittet, président
Vittorio Dall'Aglio, directeur général



profil des rentes genevoises

Nom	Rentes Genevoises
Forme juridique	Institution de droit public, fondée en 1849 et régie par la loi du 03.12.1992
But	Encourager et développer la prévoyance dans le Canton de Genève
Siège	Genève
Conseil d'administration	7 membres
Collaborateurs	33
Activités	Assurance vie Rentes viagères Placements financiers
	<small>AU 31.12.2001</small>
Total des actifs	816 millions
Assurés actifs	5 034
Assurés pensionnés	4 139



organes des rentes genevoises

Conseil d'administration

Meinrad Pittet

Président

docteur ès sciences actuarielles

Gérard Baudry

Vice-Président

président de la fondation Hypotheka

Claude Blanc

Secrétaire

député, membre désigné par les assurés

Membres

Monique Stoller Fuellemann

avocate, membre désignée par les assurés

André Bender

professeur à l'Université de Genève

Claude-Victor Comte

directeur de la CIA

Bernard Yves Voltolini

directeur de la CEH

Organes de révision et contrôle

Fiduciaire privée

Raymond Schmutz

actuaire conseil, HPR S.A.

Roger Schibli

contrôle interne



organes des rentes genevoises

Personnel au 31 décembre 2001

Membres de direction

Vittorio Dall'Aglio	directeur général
Montserrat Alarcon	fondée de pouvoir, responsable comptabilité
Laurent Bühlmann	fondé de pouvoir, responsable actuariat
Graciela Girod	fondée de pouvoir, responsable commerciale
Bernard Lafrasse	mandataire commercial, responsable informatique
Robert Langmeier	fondé de pouvoir, actuaire
Nathalie Paley	fondée de pouvoir, responsable ressources humaines
Jean-Luc Solari	fondé de pouvoir, responsable gestion à la clientèle

Collaborateurs

Véronique Adobati	assistante marketing
Fabrice Alagna	gestionnaire au service à la clientèle
Michèle Bischoff	conseillère en prévoyance
Jérôme Bouvard	conseiller en prévoyance
Christine Claude	comptable confirmée
Monica Devouassoud	assistante Dynarente
Isabelle Jacobi Pilowsky	architecte
Mohammed Maalal	chef de projets
Carmela Matarazzo	relations publiques
Véronique Mayer-Bolay	assistante au service conseil à la clientèle
Isabelle Mayer-Pichon	assistante immobilier
Nathalie Métrallet	assistante Dynarente
Philippe Montet	responsable service conseil à la clientèle
Sandrine Nagy	comptable
Abdoullah Naina	apprenti
Kenji Oishi	gestionnaire au service à la clientèle
Anabella Perez	gestionnaire au service à la clientèle
Claude Pernet	responsable économat
Sébastien Ramseyer	assistant marketing
Catherine Schifano	secrétaire-réceptionniste au service conseil à la clientèle
Christine Spedicato	relations publiques
Mirjana Starovic	conseillère en prévoyance
Laurent Wisler	gestionnaire au service à la clientèle
Jacqueline Wyss	conseillère en prévoyance
Isabelle Yerly	assistante ressources humaines

services offerts par les rentes genevoises

secteurs d'activités

diversités des produits

A l'écoute de tous et de chacun, les Rentes Genevoises s'engagent à vos côtés

Assurance vie, rentes viagères et placements financiers... Depuis plus de 150 ans, les RG contribuent au bien-être de tous et de chacun. Cette vocation première va naturellement de pair avec une extrême attention à tout ce qui fait la richesse et l'intérêt de la vie. Activités sociales et culturelles, information et communication, économie, emploi ou patrimoine... A l'écoute de ses habitants, de leurs désirs et de leurs préoccupations, les RG sont ainsi partenaires de tout un canton, dans toutes ses dimensions.

Les RG proposent des produits d'assurance individuels et collectifs. Dans ces deux domaines, les RG se sont spécialisées dans les produits d'assurance offrant des rentes viagères comme prestations, soit l'octroi, contre le financement équivalent, d'un revenu périodique versé à vie ou pendant une période définie.

1

Assurance vie individuelle

La rente se décline sous diverses formules: viagère ou temporaire, avec une ou deux personnes assurées, avec ou sans restitution.

Les RG œuvrent à l'indépendance financière de tous et de chacun. Retraité, bien sûr, mais aussi préretraité soucieux de placements financiers intéressants, actif prévoyant désirant assurer son avenir, femme et homme seul ou avec des enfants, jeune étudiant(e)... Quels que soient l'âge et la situation, les RG proposent des solutions répondant précisément à vos objectifs et à vos préoccupations, adaptables à toute situation personnelle.

Libre choix du financement, immédiat ou échelonné dans le temps, offrant une capitalisation selon plusieurs types d'épargne: classique ou bancassurance liée à des produits financiers.

Notre but est de s'adresser à l'ensemble de la population et de sensibiliser cette dernière aux besoins de la prévoyance individuelle.

2

Assurance vie collective

Dans ce secteur, les institutions de prévoyance ont la possibilité de réassurer et de gérer leurs rentes en cours. Notre but est de sensibiliser les gérants aux coûts que peut occasionner l'augmentation de la longévité.

3 Spécificité des Rentes Genevoises

Dans leur spécialité, les RG offrent, sur tous leurs produits, des prestations parmi les plus élevées du marché suisse. Il y a trois raisons à cela :

1. être un spécialiste permet d'adapter les ressources aux prestations offertes ;
2. le principe mutualiste sur lequel sont fondées les RG permet de distribuer l'intégralité des bénéfices dégagés aux assurés ;
3. la centralisation de tous les services permet une meilleure maîtrise des coûts.

La participation aux excédents est une autre exclusivité. En effet, contrairement aux compagnies d'assurance privées, les RG proposent à leurs assurés une revalorisation régulière de leurs rentes. Revalorisation qui est non seulement liée à l'augmentation du coût de la vie, mais également aux résultats de l'Institution. Ce principe, nous en sommes convaincus, est le meilleur garant pour maintenir, à long terme, le pouvoir d'achat de nos assurés.

Enfin, notre statut de mutuelle à but non lucratif permet de faire bénéficier nos assurés de la garantie de l'Etat de Genève sur l'ensemble des rentes servies.



1

Encaissements

L'exercice 2001 a vu notre collecte augmenter notablement à 134,8 millions (contre 83,2 millions en 2000) soit une hausse de 62%. A cela, il convient d'ajouter 28,4 millions pour les polices de libre passage (PLP).

Ce bon résultat est dû en grande partie aux collectives, alors que l'encaissement individuel a légèrement baissé.

2

Prestations

Tout naturellement, l'accroissement du nombre d'assurés entraîne une augmentation des prestations versées (+13% entre rentes et capitaux).

3

Performance des produits

Rentes en cours

En application de la loi, les rentes ont été majorées de 1,5% le 1^{er} janvier 2001. Ce taux correspond à la moyenne des taux de renchérissement du coût de la vie enregistrés à Genève en 1999 et 2000.

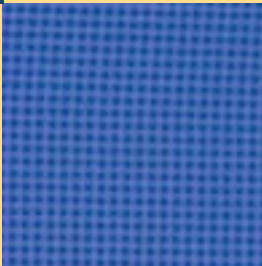
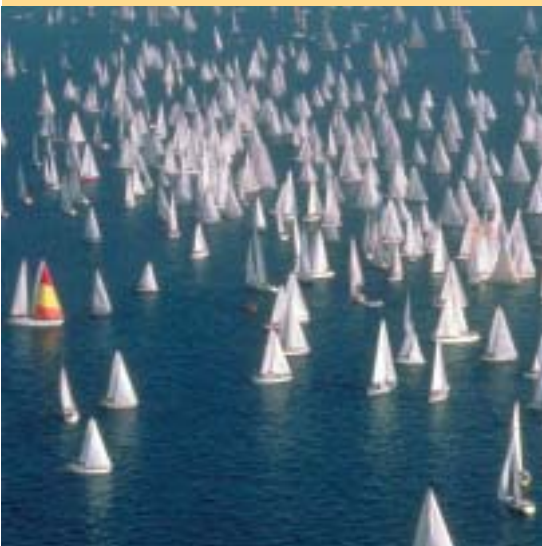
Epargne classique

Tous les comptes épargne, hors PLP et collectives, ont été rémunérés au taux de 5,5% en 2001, bonus compris. Il s'agit là de l'un des taux d'intérêt parmi les plus élevés du marché.

Bancassurance

Ce segment, de par sa composition, a le plus pâti des baisses de marchés enregistrées l'an dernier. Toutefois, avec des résultats moyens compris entre 5,9% et 6,5% depuis le lancement en 1996, les performances restent conformes aux attentes.

commentaires sur les comptes



Gestion de fortune

Aucune modification n'est intervenue au niveau de nos mandataires financiers.

Nous vous rappelons que du point de vue décisionnel, les tâches se répartissent comme suit: le Conseil d'administration approuve l'allocation stratégique des actifs. Elle résulte d'une analyse de congruence actifs/passifs. La Commission de placements décide de l'allocation tactique, dans les marges autorisées, et surveille la conformité des résultats par rapport aux objectifs prévus. La Direction prépare les documents pour la Commission, assure le suivi des mandats et veille à l'application des mesures adoptées par la Commission. Elle s'occupe également de la gestion d'une part des actifs.

Placements des valeurs mobilières

La gestion aura été singulièrement difficile l'an dernier. Les actions, suisses et étrangères, ont enregistré des moins-values notables (-22% en Suisse, -14,8% à l'international) qui ont fortement pesé sur la performance globale (-3,2%).

Placements immobiliers

Notre parc immobilier a augmenté de quatre objets. Actuellement, il se compose de 26 immeubles pour une valeur totale avoisinant 163 millions.

A noter que les immeubles faisant partie d'un même bloc ne représentent qu'un seul objet dans le chiffre mentionné ci-dessus.



compte de résultats

1

Exploitation assurances

Produits

Le chiffre d'affaires augmente de 62% pour se situer à 134,8 millions, grâce aux contrats collectifs.

Charges

Le total des rentes versées a progressé de 19% pour se situer à 38,4 millions.

Conclusions

L'exploitation assurance dégage un excédent de 8,8 millions qui couvre largement nos frais de fonctionnement.

2

Gestion financière

Produits

La dégradation du contexte économique tout au long de l'année a généré un climat d'incertitudes. Inexorablement, les marchés se sont effrités pour littéralement s'effondrer en septembre, avant d'entamer un rebond au cours du dernier trimestre.

Par rapport à 2000, la diminution est d'importance, passant de 49,6 millions à 24,1 millions.

Charges

La chute des marchés a fait que les moins-values non réalisées progressent fortement (de 18,9 à 43,4 millions). A cause de cela, les charges s'élèvent à 56,5 millions.

Conclusions

Les moins-values constatées sur notre portefeuille de valeurs mobilières sont importantes, mais ne remettent pas en cause la qualité des titres. Des mesures ont été prises afin d'ajuster notre exposition à notre capacité à assumer des baisses éventuelles.

3 **Gestion immobilière****Produits**

Ils ont nettement progressé, passant de 10,5 à 13,9 millions, grâce à une meilleure gestion locative, à l'accroissement quantitatif de notre parc et au rééquilibrage des valeurs au bilan de nos immeubles.

Charges

Nous maintenons notre effort de réhabilitation des immeubles. Cela nous permet d'avoir, globalement, un parc immobilier d'une excellente qualité.

Conclusions

Les gains dégagés (7,7 millions) sont en progression sensible (+26%). Toutefois, les travaux prévus au cours de ces prochaines années vont encore peser sur le rendement. Nos objectifs restent inchangés: 5% à 5,5% d'ici à 2005.

Bilan 2000-2001

(en CHF)

	2001	2000
Disponibilités	21 520 858	16 783 132
Créances à court terme	30 586 183	32 691 327
Actifs transitoires	6 445 594	4 768 720
Immobilisations d'exploitation	7 046 291	4 830 921
Investissements mobiliers	553 911 784	514 609 969
Investissements immobiliers	196 727 199	168 612 463
Total de l'actif	816 237 909	742 296 532
Engagements à court terme	65 509 919	46 799 370
Passifs transitoires	5 746 061	2 089 432
Provision pour fluctuation boursière	10 819 183	52 673 128
Engagements contractuels vis-à-vis des assurés	732 229 023	625 642 959
Réserve assurance complémentaire	1 041 514	10 651 924
Réserve pour frais exceptionnels	400 423	507 386
Fonds de sécurité	4 000 000	4 000 000
Pertes et Profits reportés	(3 508 213)	(67 667)
Total du passif	816 237 909	742 296 532

Voir annexe aux Comptes annuels pour la définition des postes, ainsi que les principes comptables et d'évaluation

compte de pertes et profits

Bénéfice/(Perte) Exploitation assurances

Il s'agit du résultat de l'exploitation d'assurances dont les détails sont donnés sous la rubrique exploitation assurances ci-après.

Bénéfice/(Perte) Gestion financière

Il s'agit du résultat de la gestion financière dont les détails sont donnés sous la rubrique gestion financière ci-après.

Bénéfice/(Perte) Gestion immobilière

Il s'agit du résultat de la gestion immobilière dont les détails sont donnés sous la rubrique gestion immobilière ci-après.

Intérêts bonifiés aux assurés

Sous cette rubrique, nous trouvons les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les prestations de libre passage, les rentes différées et les bonus.

Frais de fonctionnement

Outre les charges salariales, cette rubrique comprend l'ensemble des frais de fonctionnement de l'Institution.

Eléments hors exploitation

Sous cette rubrique, nous nous référons aux charges et produits hors exploitation et aux charges et produits exceptionnels.

Utilisation du résultat net

En 2001, ce poste comprend les utilisations suivantes :

- Prélèvement à la Provision pour fluctuation boursière
- Dissolution de la Réserve de Bonus
- Dissolution du solde de la Réserve pour distribution rentes supplémentaires de 1999.

Compte de Pertes et Profits 2000-2001

(en CHF)

	2001	2000
Bénéfice/(Perte) Exploitation assurances	8 769 492	5 987 075
Bénéfice/(Perte) Gestion financière	(32 403 668)	17 889 055
Bénéfice/(Perte) Gestion immobilière	7 713 287	6 110 174
Total des Produits	(15 920 889)	29 986 304
Intérêts bonifiés aux assurés	(25 853 945)	(23 603 489)
Résultat Net après Intérêts bonifiés	(41 774 834)	6 382 815
Frais de fonctionnement	(6 124 810)	(6 217 356)
Résultat Net d'Exploitation	(47 899 643)	165 459
Eléments hors exploitation	(314 798)	(233 126)
Résultat Net	(48 214 442)	(67 667)
Utilisation du Résultat Net	44 773 895	0
Solde	(3 440 546)	(67 667)

Produits

Primes immédiates et différées

Cette rubrique récapitule les primes versées par les assurés qui deviennent rentiers dès le versement du capital, les primes uniques ou périodiques versées par les assurés pour les rentes viagères différées et les primes versées par les assurés dans les produits RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde).

Primes des assurances collectives de rentes

Cette rubrique englobe les réserves mathématiques versées par différentes caisses de pension dont les RG ont repris le paiement des rentes.

Prestations de libre passage (PLP)

Cette rubrique est consacrée aux prestations de libre passage qui ont été transférées aux RG dans le but de constituer une prestation en rentes viagères.

Autres produits d'assurance

Ce poste comprend les frais perçus lors des transferts de PLP ou des remboursements de capitaux, les commissions perçues lors du paiement des impôts sur PLP ou OPP3¹, les commissions versées par d'autres sociétés d'assurance pour lesquelles les RG sont courtiers et les revenus dus à la réassurance.

Intérêts bonifiés aux assurés

Il s'agit des intérêts techniques sur les réserves mathématiques, des intérêts sur les PLP, sur les rentes différées et les bonus. Ces intérêts sont supportés par le «Compte de pertes et profits».

Charges

Rentes

Ce poste comprend les rentes viagères servies par les RG. Nous y trouvons également les rentes de survie et d'invalidité.

Prestations en Capital

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. C'est une rubrique qui peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction des mouvements des personnes. Nous trouvons également dans ce poste les capitaux versés en cas de décès (PLP + OPP3), ainsi que les capitaux versés lors de départs volontaires dans le cadre de l'OPP3.

Intérêts + Bonus

Ce sont les intérêts techniques calculés sur les réserves mathématiques ainsi que sur les PLP et les rentes différées et le bonus en faveur de certains assurés.

¹ PLP : Prestation de libre passage

OPP3 : 3e ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Elle encourage la prévoyance individuelle et doit permettre de compléter les premier et second piliers.

Adaptation des rentes contractuelles et longévité

Nous trouvons sous cette rubrique la charge due à l'adaptation contractuelle des rentes et celle due à l'évolution de la longévité.

Variation de prime sur prestations

Cette rubrique représente la différence entre l'augmentation des réserves mathématiques due au versement de primes par les assurés et la diminution des réserves mathématiques due au versement des rentes par l'Institution.

Charges exceptionnelles + Divers

Cette rubrique comprend des charges non imputables à l'exercice en cours ou des charges qui ne peuvent venir s'intégrer dans les rubriques ci-dessus.

Amortissement des avances sur participation + Changement taux technique

Pour 2001, cette rubrique comprend 1/6 de la charge liée au changement du taux technique, ainsi que le tiers de l'amortissement lié au rabais accordé lors d'une opération de primes collectives.

Attribution dépôt réassurance

Cette rubrique comprend la mise à jour du dépôt de la réassurance.

Exploitation assurances 2000-2001

(en CHF)

	2001	2000
Primes immédiates et différées	31 628 096	37 043 019
Primes - Assurances collectives de rentes	103 184 659	46 133 805
Prestations de Libre Passage (PLP)	28 443 067	26 907 570
Autres produits d'assurance	770 214	871 536
Intérêts bonifiés aux assurés	25 853 945	23 603 489
Total des produits	189 879 981	134 559 420
Rentes	38 416 695	32 304 431
Prestations en Capital	29 999 640	28 292 594
Intérêts + Bonus	24 598 697	22 494 055
Adaptation des rentes contractuelles et longévité	0	415 567
Variation de prime sur prestations	74 363 994	41 085 103
Charges exceptionnelles/Divers	556 349	165 519
Amort. Av. sur participation + Changement Taux Technique	2 318 838	0
Attribution dépôt réassurance	10 856 278	3 815 075
Total des charges	181 110 490	128 572 345
Bénéfice/(perte) exploitation assurances	8 769 492	5 987 075

Produits

Revenus sur actions et obligations

Il s'agit des intérêts bruts perçus sur les investissements en obligations suisses et étrangères, des intérêts courus, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en obligations, des dividendes perçus sur les investissements en actions suisses et étrangères, les intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en actions, ainsi que les résultats obtenus par le biais de ventes et achats de produits dérivés.

Revenus sur Fonds

Cette rubrique regroupe les revenus provenant des investissements réalisés dans les fonds hypothécaires, les revenus des quatre fonds RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde), les revenus du fonds stratégique et les revenus provenant des fonds immobiliers qui font partie de nos investissements.

Plus-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2001. Dans ce cas, le cours boursier est supérieur au cours d'achat.

Plus-values réalisées sur les négociations des titres

Le montant de cette rubrique comprend la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est supérieur au cours d'achat.

Bénéfice / (Perte) de Change

Ce poste représente les gains ou pertes sur les opérations de change concernant les investissements en monnaies étrangères, ainsi que les gains ou pertes de change, réalisés ou non réalisés, sur les évaluations ou les négociations des titres.

Intérêts divers

Ce sont les intérêts perçus pour divers prêts accordés, les intérêts perçus sur les divers comptes de liquidités ainsi que ceux acquis par des dépôts à terme.

Charges

Moins-values réalisées sur négociations de titres

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est inférieur au cours d'achat.

Moins-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2001. Dans ce cas, le cours de clôture est inférieur au cours d'achat.

Frais de gestion et droits de timbre

Cette rubrique comprend les commissions de gestion facturées par les mandataires pour la gestion de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et les frais bancaires liés au global custody².

Intérêts et frais divers

Sous cette rubrique se trouvent les intérêts que l'Institution a payés aux assurés qui ont un compte de dépôt bloqué ou non-bloqué pour s'acquitter de leurs primes, les intérêts payés aux collectivités qui versent des montants en avance, les intérêts payés pour des emprunts et les divers petits frais bancaires liés principalement aux comptes de liquidités de l'Institution.

Gestion financière 2000-2001

(en CHF)

	2001	2000
Revenus s/actions et obligations	12 653 419	11 928 690
Revenus s/Fonds	3 907 321	3 947 984
Plus-values non-réalisées sur évaluation boursière	3 684 352	11 845 138
Plus-values réalisées s/négociations titres	4 958 346	17 913 453
Bénéfice/ (Perte) de Change	(2 345 867)	3 072 580
Intérêts divers	1 244 060	930 650
Total des produits	24 101 630	49 638 494
Moins-values réalisées s/négociations de titres	11 598 933	11 514 190
Moins-values non-réalisées sur évaluation boursière	43 419 703	18 859 685
Frais de gestion et droits de timbre	851 409	910 757
Intérêts et frais divers	635 253	464 807
Total des charges	56 505 298	31 749 439
Bénéfice/(perte) gestion financière	(32 403 668)	17 889 055

² Le global custody consiste à confier à un seul établissement bancaire la gestion administrative des actifs mobiliers.

gestion
immobilière

1

Produits**Produits des immeubles**

Sous cette rubrique sont comptabilisés les loyers encaissés et à recevoir en fin d'année, déduction faite des frais que l'Institution a payés pour le télé-réseau puisque celui-ci est compris dans le loyer facturé aux locataires.

En 2001, ce poste comprend également le résultat engendré par le rééquilibrage des valeurs de nos immeubles suite au résultat de deux études effectuées en cours d'année.

2

Charges**Travaux de réparations et rénovations à plus-value**

Cette rubrique représente la charge due aux travaux effectués sur les immeubles et sur les appartements qui engendrent une plus-value au parc immobilier. En 2000, les gros travaux d'immeubles qui se sont élevés à 2,7 millions ont été pris en charge à raison d'un tiers. Le solde, soit 1,8 million, a été pris en charge en totalité en 2001. Pour deux de nos immeubles, une partie du montant des travaux de rénovation est venue augmenter la valeur de l'actif. Cette augmentation est justifiée dans la mesure où les travaux ont permis de créer de nouveaux appartements et par conséquent une augmentation notable de l'état locatif.

Charges immobilières courantes

Sous cette rubrique sont regroupés les frais dus à l'entretien courant, à la conciergerie, aux contrats d'entretien, aux services industriels, à la chaufferie, aux assurances d'immeuble, aux contentieux, aux sinistres et aux diverses petites dépenses.

Impôts immobiliers complémentaires

Cette rubrique comporte les impôts immobiliers complémentaires que paie l'Institution et qui sont calculés sur l'état locatif des immeubles.

Honoraires de gestion des régies

Il s'agit des honoraires qui sont payés aux deux régies qui gèrent notre parc immobilier.

Gestion immobilière 2000-2001

(en CHF)

	2001	2000
Produits des Immeubles	13 915 536	10 507 164
Total des produits	13 915 536	10 507 164
Travaux de réparation et rénovation à plus-value	3 185 998	1 489 078
Charges immobilières courantes	2 320 819	2 299 925
Impôts immobiliers complémentaires	211 372	184 415
Honoraires de gestion régies	484 060	423 572
Total des charges	6 202 248	4 396 989
Bénéfice/(perte) gestion immobilière	7 713 287	6 110 174

annexe aux comptes annuels principes comptables et d'évaluation

1

Actif

Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Elles comprennent notamment les soldes à recevoir des régies, les impôts anticipés à récupérer et les dépôts fiduciaires.

Actifs transitoires

Les valeurs au bilan sont constituées des charges payées d'avance ainsi que des intérêts courus sur titres et créances.

Immobilisations d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation comprennent les participations dans le capital de diverses sociétés ainsi que la valeur, après amortissement, des installations nécessaires au fonctionnement de l'Institution (mobilier, machines, hardware, software).

Actions

Les actions suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Obligations

Les obligations suisses sont gérées à l'interne. En 2000, les obligations suisses sont inscrites au bilan à leur valeur nominale pour les valeurs supérieures au pair et à la valeur boursière pour celles inférieures au pair. En 2001, les obligations suisses sont inscrites au bilan à leur valeur boursière, suite à une décision prise par le Conseil d'administration. Les obligations internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Fonds de placement

Les fonds de placement sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Placements hypothécaires

Les placements hypothécaires sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Instruments financiers dérivés

Les devises sont utilisées comme moyen de couverture. Les contre-valeurs sont intégralement constituées.

En 2001, comme en 2000, les futures sur indice (SMI) ont été utilisés pour couvrir le dépassement de la pondération des actions suisses par rapport à la marge minimale autorisée (en 2000, marge maximale) selon l'allocation stratégique. Les futures sur indice (Euro Stoxx et Standard & Poors) ont été utilisés pour couvrir le dépassement de la pondération des actions internationales par rapport à la marge minimale (en 2000, marge maximale) autorisée selon l'allocation stratégique.

Provision sur titres

La rubrique «Provision pour fluctuation boursière» qui figure au passif du bilan représente la provision qui est destinée à se prémunir contre le risque de baisse des marchés financiers.

L'attribution à la provision tient compte du ratio «Provision pour fluctuation/Actifs fluctuants» (actions suisses et étrangères et obligations étrangères). Le taux était de 17,5% fin 1999.

En 2000, aucune attribution à la provision pour fluctuation boursière n'a pu être effectuée. Puisque les actifs fluctuants ont augmenté durant l'année 2000 et que la provision pour fluctuation boursière n'a pas été modifiée, le ratio est tombé à 16,2%.

En 2001, afin de couvrir la baisse des marchés financiers, il a été prélevé à la provision pour fluctuation boursière un montant de 42 millions. Suite à ce prélèvement, le ratio est tombé à 3,65%.

Immeubles

Pour 2000, les gros travaux d'immeubles, qui se sont élevés à plus de 2,7 millions, ont été pris en charge à raison d'un tiers. Le solde, soit 1,8 million environ, aurait dû être pris en charge en 2001 et 2002. Ce montant a été porté à l'actif du bilan au 31 décembre 2000.

En 2001, deux études ont été effectuées dans le but de rééquilibrer la valeur des immeubles composant notre parc immobilier. Nous avons procédé à cet ajustement de valeur au 31 décembre 2001. De plus, nous avons augmenté, dans une deuxième phase, la valeur de deux de nos immeubles d'une partie du montant engendré par des gros travaux de rénovation. Cette augmentation de valeur est justifiée dans la mesure où les travaux ont permis de créer de nouveaux appartements et par conséquent une augmentation notable de l'état locatif. Le montant de 1,8 million porté à l'actif du bilan au 31 décembre 2000 a été pris en charge en 2001 suite aux ajustements ci-dessus.

Fonds immobiliers

Cette rubrique contient un fonds immobilier suisse et des fonds immobiliers étrangers. Le fonds immobilier suisse est inscrit au bilan à la valeur de rachat. Les fonds immobiliers étrangers sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

2 **Passif****Engagements à court terme et passifs transitoires**

Ces postes comprennent les sommes versées d'avance par les assurés, les sommes dues à nos divers fournisseurs, les emprunts et le dépôt de réassurance. Les valeurs inscrites au bilan représentent les montants effectivement dus par l'Institution.

Nous trouvons également les diverses provisions, notamment celle constituée pour les frais de fonctionnement. Les valeurs inscrites au bilan représentent des estimations qui se rapprochent le plus possible de la réalité.

Provision pour fluctuation boursière

Il s'agit de la provision sur titres dont l'explication a été donnée ci-dessus sous la rubrique « Investissements mobiliers - Titres ».

Engagements contractuels

Il s'agit des provisions techniques nécessaires à couvrir les engagements futurs envers les assurés.

Réserve assurance complémentaire

Il s'agit des engagements non-contractuels vis-à-vis des assurés.

Réserve pour Frais exceptionnels

Cette réserve a été créée en 1999 pour couvrir d'éventuels frais exceptionnels dans le futur. Seul le Conseil d'administration peut autoriser l'utilisation de cette réserve.

Répartition des actifs 2000-2001

(en CHF)

	2001	%	2000	%
Liquidités	50 566 156	6,20	46 928 476	6,32
Actions	160 973 388	19,72	189 132 192	25,48
Suisses	98 223 737	12,03	118 418 610	15,95
Etrangères	62 749 651	7,69	70 713 582	9,53
Obligations	310 698 201	38,06	246 432 087	33,20
Suisses	132 634 133	16,25	95 412 999	12,85
Etrangères en CHF	79 834 317	9,78	62 882 668	8,47
En monnaies étrangères	98 229 752	12,03	88 136 421	11,87
Hypothèques & Créances	53 972 882	6,61	41 257 069	5,56
Immobilier	196 727 199	24,10	168 612 463	22,71
Fonds Stratégique	28 267 313	3,46	37 788 621	5,09
Divers	15 032 769	1,84	12 145 624	1,64
Total des actifs	816 237 909	100,00	742 296 532	100,00



Rapport de l'organe de révision au
Conseil d'Administration des
**RENTES GENEVOISES -
Assurance pour la Vieillesse**

Genève

Carouge, le 10 avril 2002

N/Réf. PB/gm/404000

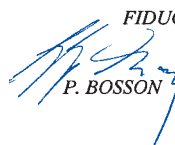

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe) des RENTES GENEVOISES – Assurance pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et au règlement d'exécution.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE PRIVEE S.A.

P. BOSSON

C. HIDBER

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe)



rentes genevoises

11, place du molard • CP 3013 • 1211 genève 3

tél. 022 817 17 17 • www.r-g.ch